

## CONSEIL MUNICIPAL 30 NOVEMBRE 2015

PERSONNES PRESENTES : M. Le Maire André DERORY, Adjoints : Agnès LAURENDON, Serge MARCOUX, Serge ADAMI, conseillers municipaux : Séverine CHAZELLE, Françoise DEYGAT, Audrey BESSAY, David BUISSON.

Présence de Madame Stéphanie JOANDEL, secrétaire.

ABSENTS EXCUSES : Stéphane PRAJALAS, Dominique BARTHOLIN, Julien CHAVAREN.

SECETAIRE DE SEANCE : Serge ADAMI

- 1) **Dissolution du Syndicat Intercommunal de ramassage scolaire des Monts du Forez.**  
Dissolution approuvée à l'unanimité.
- 2) **Projet de schéma Départemental de Coopération Intercommunal.**  
Vote à mains levées pour approuver la motion de Loire Forez contre le schéma du Préfet 8 voix Pour.
- 3) **Approbation du schéma de mutualisation.**  
Vote à mains levées Approuvé à l'unanimité.
- 4) **Convention de mise à disposition du personnel.**  
Le conseil municipal approuve la convention entre la commune et LOIRE FOREZ.
- 5) **Classement Voirie Communal.**  
Le conseil municipal a examiné le classement de la voirie. Une commission choisira le nom des rues et cela sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- 6) **Décision pour la maîtrise d'ouvrage pour le projet TOPOGUIDE Pierre sur Haute.**  
8 communes de concernées. La commune de Saint Georges en Couzan s'engage à porter la maîtrise d'œuvre en concertation avec les autres communes.  
A débattre en commission la répartition pour l'entretien des chemins.
- 7) **Transfert de compétences et gestion Crématorium.**  
Délibération pour que LOIRE Forez prenne les compétences.
- 8) **Création d'un poste d'adjoint administratif et suppression d'un poste d'adjoint administratif.**  
Suppression du poste de 28 heures et création d'un poste de 24 heures  
Décision prise à l'unanimité 8 voix.
- 9) **Arrêt de la procédure PLU.**  
Délibération : arrêt du PLU remplacer par le PLUI

**10) Choix pour l'achat du tracteur.**

Achat d'un tracteur en remplacement de l'ancien.

Le Conseil municipal décide de changer le tracteur et de prendre les options : relevage avant et pneumatiques NOKIAN et sollicite une subvention sur l'enveloppe départementale.

**11) Arbre de NOEL**

Le conseil Municipal décide de participer à hauteur de 10 euros par enfants pour l'arbre de NOEL

**12) Questions diverses.**

Composition des bureaux de vote 6 et 13 décembre 2015

Le TAP démarre le jeudi 9 décembre ainsi que la cantine

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire remercie les personnes présentes

Fait à St Georges en Couzan le 30 novembre 2015